

PRÉSIDENTE
Le pôle communication

Paris, le 9 octobre 2019

COMMUNIQUÉ

Réception du Comité des signataires de l'Accord de Nouméa

Le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a reçu ce jour le Comité des signataires de l'Accord de Nouméa comme il est désormais de tradition. À la veille de la réunion du Comité des signataires à Matignon, cette réception permet de célébrer ce que ce texte historique a permis et permet encore et de se féliciter de ce que le dialogue se poursuit pacifiquement. Le président Ferrand a formé des vœux pour que la réunion de demain permette aux signataires de trouver ensemble des solutions pour l'organisation du deuxième référendum qui aura lieu en 2020.

À cette occasion, le président Ferrand a par ailleurs, avec le Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, Roch Wamytan, renouvelé la convention de partenariat entre l'Assemblée nationale et le Congrès de la Nouvelle Calédonie.

Cette convention a vu le jour en 2012 et a permis de nouer des contacts privilégiés entre les deux institutions et de permettre à l'Assemblée de faire bénéficier le Congrès de son expertise et de son expérience.

L'Assemblée nationale et le Congrès de la Nouvelle-Calédonie dressent un bilan très positif de ce partenariat et annoncent son renouvellement ce jour.

CONTACT PRESSE :

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

presse.presidente@assemblee-nationale.fr